

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU LUNDI 9 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François MARCHAL, Maire.

Présents : Mr MARCHAL F. Maire, Mme RIETMANN O., Mrs ALLIOT B., DORDOR M., LAMBOLEY S., GAUTHIER C.,

Secrétaire de séance : LAMBOLEY Stéphanie

Absent excusé : BARBE Sylvain

Absents : GAILLARD Karine, BARBE Dominique, MARCHAL Luc, LETHO Alexandre

Début de la séance : 20h40

Ordre du jour :

- Approbation du compte administratif
- Approbation compte de gestion
- Affectation du résultat
- Vote des taux
- Vote du Budget primitif 2015
- Vote des subventions
- Renouvellement photocopieur
- Choix du maître d'œuvre pour la réfection de la mairie
- Projet du schéma directeur d'assainissement
- Questions diverses.

Ajout à l'ordre du jour : Commande carte jeune saison 2015-2016
Taxe d'assainissement

Approbation du compte administratif 2014 :

Le Maire procède à la lecture du compte administratif de l'exercice 2014 qui reprend les résultats des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2014 :

Fonctionnement : Dépenses 2014 : 77 805,85€	Investissement : Dépenses 2014 : 102 238,61€
Recettes 2014 : 135 690,56€	Recettes 2014 : 113 176,78€

Le nombre de conseillers n'atteignant pas le quorum, le vote est reporté.

Approbation du compte de gestion 2014 :

Le vote est reporté.

Affectation du résultat :

Le vote est reporté.

Vote des taux :

Le vote est reporté

Budget primitif 2015 :

Le Maire présente au Conseil le budget primitif de l'exercice 2015 qui se présente :

Fonctionnement : Dépenses : 148 498,29€
Recettes : 231 389,45€
Investissement : Dépenses et recettes: 435 932,89€

Le vote du budget 2015 est reporté.

Vote des subventions 2015 :

Le vote des subventions est reporté.

Renouvellement du photocopieur :

Le maire propose le devis de l'entreprise SV bureau. Les conseillers demandent un deuxième devis pour pouvoir comparer.

Choix du maître d'œuvre pour la réfection de la mairie :

Le Maire présente les propositions de prestations de deux maîtres d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider la proposition de Mr VEZZOLI au taux de 8% du montant HT des travaux et de signer la convention avec l'entreprise BET ROY pour l'étude thermique pour la somme de 1500€ HT.

Projet du schéma directeur d'assainissement :

EVI a fini le dossier du schéma directeur d'assainissement. La mise à l'enquête sera demandée prochainement.

Taxe d'assainissement :

Le maire propose de réévaluer la taxe d'assainissement pour l'année 2015 afin de pouvoir bénéficier de subventions par le conseil général lors des prochains travaux d'assainissement. Il demande aux conseillers de réfléchir à cette proposition.

Commande carte jeune saison 2015-2016 :

Le conseil municipal décide de renouveler l'opération « carte jeune » pour les enfants de la commune pour la saison 2015-2016.

Questions diverses :

*répartition des tours de garde pour les élections départementales

*le conseil renouvelle le contrat de maintenance avec l'entreprise Gioana pour l'entretien de la commune en 2015

Fin de séance : 22h15